



## Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 2025

L'association Séniors Sport Santé à Quimper s'est réunie en assemblée générale extraordinaire le 17 octobre 2025 à 17h30, sous la présidence de Marc Dornet.

- Le président informe l'assemblée de la participation, 56 présents ou représentés
- Le quorum étant atteint, l'assemblée générale extraordinaire peut donc se poursuivre et peut valablement délibérer.

### Contexte :

Pour se mettre en conformité avec le règlement fédéral et à la réalité du fonctionnement de notre association et pour suivre l'évolution des cotisations fédérales, départementales et régionales, il est important que le club soit réactif.

C'est pour ces raisons que le comité directeur de notre association propose une modification des statuts. Celle-ci est soumise au vote des adhérents ce jour.

### Rappel de l'ordre du jour :

#### Modification des statuts :

##### **L'article 6-1**

Les membres sont élus pour 3 ans renouvelables. Le conseil étant renouvelé chaque année par tiers, la première année, les membres sortants sont désignés par tirage au sort.

##### **Est remplacé par :**

Les membres sont élus pour 4 ans renouvelables. Le conseil étant renouvelé chaque année olympique. Il peut être complété à chaque assemblée générale.

#### **Vote d'approbation : la résolution 1 est adoptée à l'unanimité**

##### **L'article 7 – comptabilité – cotisations**

Le montant annuel d'adhésion au club est voté en assemblée générale.

##### **Est remplacé par :**

Le montant annuel d'adhésion au club est voté par le comité directeur.

#### **Vote d'approbation : la résolution 2 est adoptée à l'unanimité**

Le président et la secrétaire sont chargés de mettre en œuvre chacun en ce qui les concerne ces résolutions.

Le président  
Marc Dornet

La secrétaire  
Sylvie Jouan